

La compagnie Senoble menacée de boycott si elle achète le lait des Mille vaches

16 septembre 2014 / [Barnabé Binctin \(Reporterre\)](#)



Alors que le blocage des Mille vaches a eu lieu lundi et qu'une rencontre doit avoir lieu au ministère de l'Agriculture ce mardi, la pression s'accroît sur les consommateurs du lait de l'usine agro-industrielle. Les indices se resserrent autour de la marque Senoble, qui est menacée de boycott par les consommateurs.

Un premier camion de lait a tenté de sortir de la ferme-usine des Mille vaches, dans des

conditions difficiles. Les opposants à cette installation agro-industrielle en avaient en bloqué l'accès. Les gendarmes ont fini par les déloger.

► Voir vidéo :

<http://www.youtube.com/watch?v=pLE9ois01Jc>

.....

Le camion de lait a néanmoins fini par sortir de l'usine. Mais pour aller où ?

En juin dernier, *Reporterre* avait déjà enquêté sur la destination future du lait produit sur la ferme-usine. L'alerte, lancée par une mobilisation citoyenne, visait alors directement la marque haut-de-gamme Senoble.

Mais les recherches s'étaient montrées infructueuses. Chacun des acteurs se renvoyant la balle, autour de Senagral, la joint venture fondée en 2012 et possédée par Senoble à 49% et Agrial à 51%. « *Ce montage d'entreprise est une façon de désorienter le public, en créant des écrans pour dissimuler les responsabilités des marques engagées dans le processus* », explique Pierre-Alain Prevost, responsable du dossier à la Confédération Paysanne. Si la marque Senoble est fortement suspectée, elle se cache derrière d'autres noms de société.



Alors, où en est-on ? A qui est destiné le lait contesté ?

Premier concerné, l'exploitant, l'entreprise Ramery. On appelle Michel Welter, chef de projet de l'exploitation. Deux coups de sonnerie, une brève présentation et la réponse fuse : « *J'ai rien à vous dire, j'ai du boulot, je suis en train de traire mes vaches, salut* ». On retente une seconde fois, une demi-heure plus tard : « *Vous pouvez toujours insister* ». 5 secondes chrono, nous n'en saurons pas plus.

On contacte directement Michel Ramery, qui nous renvoie vers Véronique Reteaux, la responsable communication du projet. Qui achète le lait produit ces jours-ci sur la ferme des milles vaches ? « *Euh... les mêmes que ceux qui achetaient le lait des vaches dans les exploitations d'avant* ». C'est-à-dire, qui est-ce ? « ... [Silence]... *Euh je n'en sais rien. Je vais poser la question et je vais vous rappeler. Je ne connais pas le nom de l'acheteur* ». Nous ne serons jamais rappelés.

Pas de contrat entre Senoble et les Mille vaches

Direction Senoble. Le numéro – 03 86 97 40 40 – décroche sur un standard qui renvoie vers le service en charge des relations presse – l'agence Pressario – dont le même responsable nous répond : « *Non, je vous fais la même réponse qu'en juin* ». C'est-à-dire : « *Il n'y a pas de contrat de Senoble avec la ferme des Mille Vaches, et il n'y en aura pas* ». Une confirmation par mail est proposée, elle n'arrivera jamais.

Toutefois, depuis juin, d'autres se sont penchés sur la question. Agir pour l'environnement a mobilisé ses adhérents dans une campagne de communication à destination de Senoble. Résultat, 15.000 courriels envoyés, demandant si le groupe « *compte, dans un avenir proche ou à moyen terme se fournir, directement ou indirectement, auprès de cette ferme-usine afin de préparer ses yaourts et desserts, que cela soit sous la marque Senoble ou sous toute autre marque notamment "distributeurs"* ».

La réponse du PDG, Marc Senoble, est claire :

« *Quant aux marques de distributeurs, mon groupe n'est pas décisionnaire sur le sujet, n'étant que minoritaire au sein de la filiale Senagral qui les fabrique. C'est le groupe coopératif Agrial qui est majoritaire et qui a la maîtrise opérationnelle de la collecte de*

Senagral ».

► *Télécharger la réponse de M. Senoble :*



C'est donc le numéro d'Agrial que nous composons. Après avoir exposé l'objet de la demande et écouté quelques minutes la douce musique d'attente, un homme nous répond enfin : « *Agrial est actionnaire de la société Senagral qui collecte le lait* ». Nous le faisons répéter : la société Senagral collecte le lait de la Ferme des Mille Vaches ? « *Voilà* ». Dans quel type de produit ce lait va-t-il être utilisé ? « *Dans les produits que la société Senagral peut faire, des produits industriels et des produits grande consommation* ». Il précise qu'il n'y a « *aucune chance de retrouver ce lait-là dans les produits Senoble, qui sont aujourd'hui faits à La Rochelle* ».

Nous aurions donc trouvé l'utilisateur du lait avec la société Senagral. Problème : celle-ci n'organise pas la collecte du lait comme l'affirme le dernier interlocuteur. La Confédération Paysanne est affirmative sur ce sujet : « *Agrial n'ayant pas de circuit de collecte dans la Somme, dit Pierre-Alain Prévost, c'est donc forcément le groupe Senoble qui collecte le lait des Mille vaches pour le compte de Senagral* ».

Le camion de Senoble pisté et photographié



- Au fond, à Quincampoix, le camion suivi -

Le camion venu lundi 15 septembre collecter les premiers litres de lait de la ferme-usine était immatriculé dans l'Yonne, département où se situe le siège social de Senoble. Ce camion a été suivi par deux voitures de militants de la Confédération Paysanne. Il a pris la route qui l'a conduit à... Quincampoix-Fleuzy, un **centre de collecte de Senoble**.



Biocoop déréférence un produit Senoble

Par ailleurs, les sociétés de distribution se préoccupent de plus en plus du sujet. Ainsi, comme l'annonçait Laurent Pinatel en conférence de presse ce samedi, le réseau Biocoop a-t-il décidé récemment de « déréférencer » - c'est-à-dire de ne plus vendre - les produits étiquetés « *Domaine du Bignon* », qui sont les **yaourts entrée-de-gamme de Senoble**.

Le réseau Biocoop est soumis à un devoir de réserve pour les six prochains mois de son préavis sur le contrat qui le lie à la marque et n'a donc pu nous confirmer officiellement cette information, mais la cause de cette rupture ne fait pas de doute. Il s'agit de ne pas vendre des produits liés directement ou indirectement à la ferme usine des Mille vaches.

Et selon le porte-parole de la Confédération Paysanne, d'autres grandes chaînes de distribution seraient sur le point de faire de même.

Source : Barnabé Binctin pour *Reporterre*.

Photos du camion et du panneau à Quincampoix : Confédération paysanne

Lire aussi : *Les acheteurs honteux du lait de la ferme-usine des Mille vaches*

Cette enquête a été réalisée par un journaliste professionnel et a entraîné des frais. Merci de soutenir *Reporterre* :



- Emplacement : Accueil > Enquête >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-compagnie-Senoble-menacee-de>